

Note à l'attention des personnes résidant dans l'enceinte et à proximité du circuit des Remparts

Le **dimanche 15 septembre 2019**, l'accès au circuit sera totalement interdit à partir de **7h**, après le passage de la Commission Départementale de Sécurité.

Ainsi, seules les personnes désignées ci-après, pourront se déplacer sous réserve impérative du respect des dispositions suivantes:

Les riverains

munis d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile:

- Sortie du domicile: obtenir l'accord du Commissariat Général, **07 86 16 34 05**
- Retour au domicile: se présenter à la porte précédemment empruntée et attendre l'autorisation du Commissaire de course.

(À noter qu'aucun accès véhicule ne sera possible pour les rues d'Iéna, du Château et de l'Arsenal).

Les professionnels de la santé

(munis de leur carte de fonction): accès au domicile d'un patient et sortie de l'immeuble: obtenir l'accord du Commissariat Général, **07 86 16 34 05**

De plus, dans le cadre du plan Vigipirate et pour assurer la sécurité du public comme des participants, des fouilles auront lieu à l'entrée du circuit.

Enfin, il sera interdit de traverser la piste réservée aux épreuves, les portes et les volets du rez-de-chaussée des immeubles situés en bordure du circuit devront impérativement rester clos, et les chiens devront obligatoirement être tenus en laisse par leur maître.

Pour contacter le bureau:
05 45 94 31 90

Très bon festival à vous !



13-14-15 SEPTEMBRE 2019

ANGOULÊME

CIRCUIT DES

REMPARTS

80th ANNIVERSAIRE

Circulation et stationnement
Circuit des Remparts 2019

ZONE DES PERTURBATIONS LIÉES AU CIRCUIT

Dans le cadre du **plan Vigipirate**, des mesures exceptionnelles ont été demandées par la Préfecture. Aussi, les **perturbations de circulation et de stationnement** sont renforcées et présentes sur un périmètre élargi (voir plan de la zone concernée).

Vous retrouverez le détail de toutes les perturbations sur le site internet de la Ville d'Angoulême

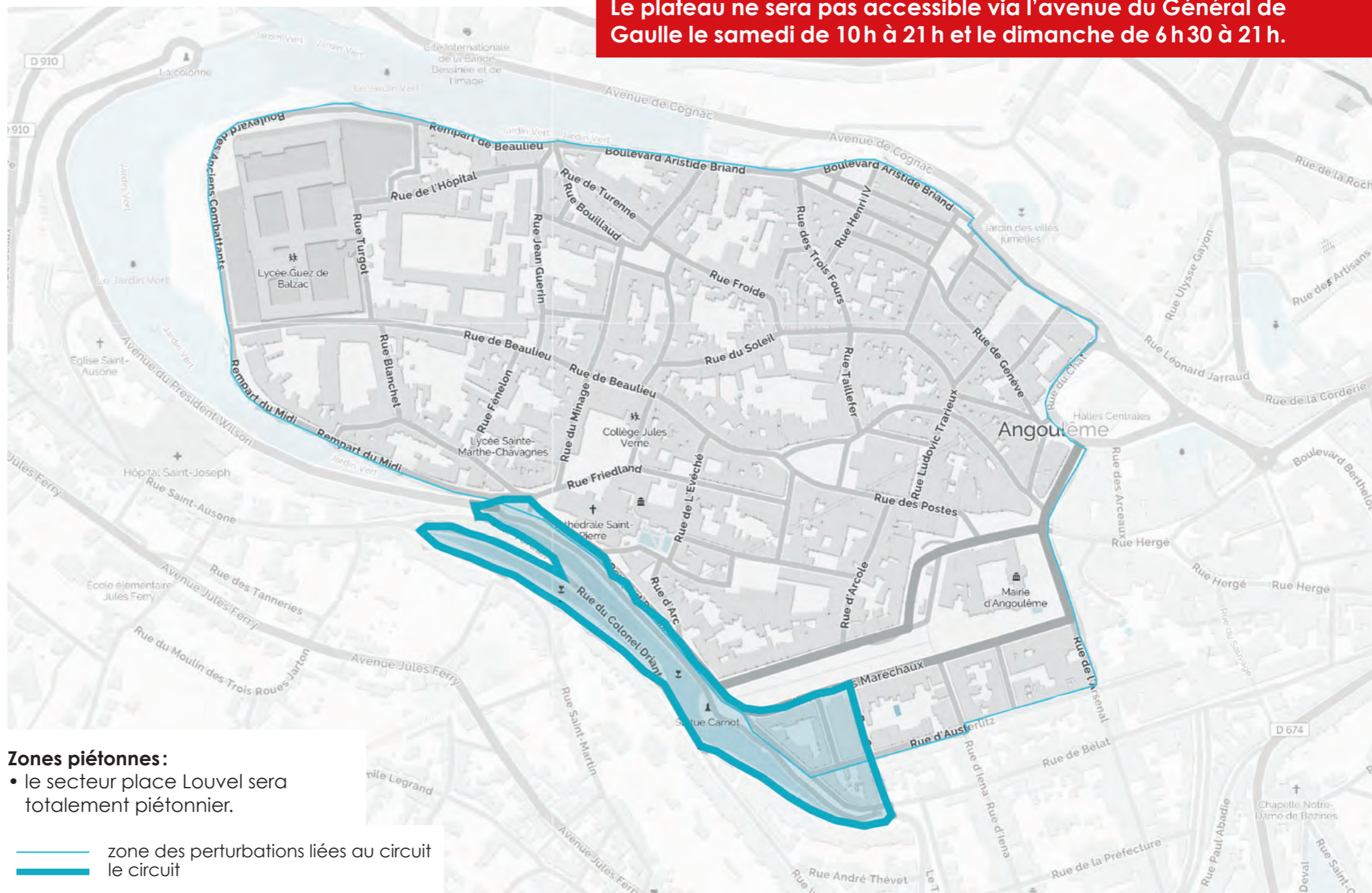
www.angouleme.fr

Nous comptons sur votre civisme pour respecter les restrictions de circulation et de stationnement mises en place et ainsi faciliter l'intervention des services de sécurité et de secours pendant cette manifestation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

En raison de possibles perturbations des horaires ou itinéraires des bus, nous vous invitons à vous renseigner auprès de la STGA

www.stga.fr



Le plateau ne sera pas accessible via l'avenue du Général de Gaulle le samedi de 10h à 21h et le dimanche de 6h30 à 21h.

Zones piétonnes :

- le secteur place Louvel sera totalement piétonnier.

— zone des perturbations liées au circuit
— le circuit

PARKINGS

BOULLAUD

Le samedi 14 septembre, le parking sera accessible uniquement aux abonnés.

Le dimanche 15 septembre 2019, fermeture complète du parc Bouillaud (même pour les abonnés, en entrée et en sortie) de 5h à 22h.

Les abonnés devront prendre leurs dispositions (prévoir si nécessaire de sortir leur véhicule le samedi 14 septembre pour ne pas être bloqué).

LES HALLES, LA GÂTINE, SAINT-MARTIAL

Aucune perturbation à prévoir, l'accès et le stationnement seront donc maintenus pendant toute la durée du circuit.

STATIONNEMENT GRATUIT

Des parkings seront à votre disposition à l'extérieur du périmètre : parking relais de Saint-Cybard, parkings des Chais « Magelis », parking avenue de Cognac, parking Saint-Martin, parking relais de Girac.

Parking relais de Bourguines (avec passage de navettes STGA toutes les 30 minutes), dès samedi 11h et jusqu'à dimanche soir 19h30.

Pour plus d'informations concernant les parkings souterrains, le GESTA se tient à votre disposition au 05 45 95 60 66